

## 2nd degré : rejet unanime de la carte scolaire

Le CSA du second degré s'est tenu ce jeudi 14 mars. Dans un contexte de baisse démographique et de mise en place du choc des savoirs les moyens attribués permettent selon la DASEN de limiter les effets RH. Mais qu'en est-il vraiment ?

Les membres du CSA ont voté contre cette carte scolaire (UNSA et FSU) car les moyens sont insuffisants et le constat a été fait sur les bricolages budgétaires concernant la création des demi-dispositifs ULIS. 24 élèves en situation de handicap dans le département de l'Aveyron sont sur liste d'attente et sans solutions. Nous savons que certains parents faute de place se tournent vers le privé. La DASEN a tenté de temporiser en précisant que le but à terme est de prioriser des ulis complète et de créer une ULIS par collège.

Nous avons aussi déploré et alerté de la situation de professeurs qui effectuent des compléments de service (9 dans le département) et se retrouvent sur 3 établissements ou des compléments de service effectués entre lycée et collège. Même si la DASEN a fait le choix de privilégier les affectations suivant une zone géographique il n'en demeure pas moins que beaucoup de situations de collègues restent aberrantes. Les moyens attribués permettent-ils vraiment de limiter les effets RH ? On ne s'étonnera pas de demandes de temps partiel pour éviter cela.

Nous avons constaté que c'est la conséquence d'une carte scolaire « à flux tendu » avec des professeurs stagiaires qui ne bénéficient plus d'une année de stage alternant pratique et formation mais qu'ils exercent à temps complet de 18h.

Nous avons également insisté sur la nécessité dans l'attribution des DHG, de plus de transparence sur la ventilation des moyens attribués aux établissements pour les groupes de niveau en collège. La DASEN a répondu que le recteur les a expliqués et que la base d'attribution de la dotation complémentaire dépendait des résultats des évaluations en 6ème. Moins de lisibilité et moins de transparence, nous avons demandé à la DASEN d'afficher la dotation et ses critères au niveau du département. Nous attendons de sa part un cadrage sur des critères précis et équitables car la mise en place des groupes de niveau en maths et en français impactera obligatoirement l'emploi du temps des élèves et des enseignants, donc leurs conditions de travail. A certains endroits, des établissements en fonction des résultats des élèves pourront ne pas disposer d'heures dédiées.

Nous avons aussi dénoncé l'insuffisance du recrutement, le recours aux heures supplémentaires et aux personnels précaires comme les contractuels

Un nouveau CSA est prévu le 22 mars pour réexaminer les mesures envisagées de la rentrée 2024 qui doivent être entérinées en CDEN le 14 mai.